



Barème des honoraires

PRIX DE VENTE	TAUX
Jusqu'à 120.000€	9% TTC
De 120.001 à 300.000€	8% TTC
De 300.001 à 500.000€	7% TTC
De 500.001 à 700.000€	6% TTC
Plus de 700.001€	5% TTC

Programme neuf (ou selon barème promoteurs)	10% TTC
Terrains, immeubles (division, lotissements, réhabilitation)	15% TTC
Terrains pour hôtel, Ehpad, professionnel	15% TTC
Locaux, bureaux (fond de commerce ancien, neuf, réhabilitation, division)	20% TTC